



1



2

1/ Réunion annuelle du réseau Villes et Villages Fleuris et Assises nationales sont l'occasion pour les réseaux départementaux et régionaux en charge du label de partager leurs retours terrain, leurs idées et leurs expériences. De nombreux "animateurs" du label étaient ainsi présents lors des Assises nationales. 2/ Les Assises nationales, qui ont eu lieu à Aix-les-Bains, ont accueilli près de 400 personnes. Une belle énergie s'est fait ressentir autour du label qui fête cette année ses 60 ans.

60 ans : un label résolument d'actualité !

Alors que l'année 2019 qui célébrait les 60 ans du label Villes et Villages Fleuris vient tout juste de s'achever, Martine Lesage, directrice du CNVVF, revient sur les événements et moments forts de l'année. Avec un remarquable palmarès de 50 communes primées au niveau national, le bilan est plus que positif : villes et villages ont compris l'importance de végétaliser leur territoire.

Remise nationale des prix, réunion du réseau Villes et Villages Fleuris, visites estivales du jury national, délibérations pour établir le palmarès et enfin Assises nationales, qui ont lieu tous les deux ans, ont marqué les temps forts de cette année un peu particulière. En effet, créé en 1959 par Robert Buron, alors ministre des transports et des travaux publics chargé du tourisme, au sortir de la guerre pour embellir la France le label Villes et Villages Fleuris fête en 2019 ses 60 ans. Une occasion de faire le point sur les évolutions de celui-ci, qui est désormais le "label de la qualité de vie" prônant une approche globale et transversale d'une politique communale en matière d'aménagement durable du territoire, et sur cette année écoulée riche en événements.

Une année de créations

La remise des prix nationaux, qui a lieu traditionnellement au Pavillon d'Armenonville à Paris, a donné le coup d'envoi de l'anniversaire des 60 ans du label et de ses

évolutions au cours de la dernière décennie. Avec près de 700 personnes présentes, le CNVVF (Conseil National des Villes et Villages Fleuris), qui chapeaute le réseau des départements et des régions et attribue la 4^e Fleur, a profité de l'occasion pour dévoiler les nouveaux logos, panneaux, signatures et supports de communication. "Pour favoriser la promotion du label Villes et Villages Fleuris, nous avons créé une signature inexistante jusqu'alors, ainsi qu'un nouveau logo. Ce dernier permet au réseau (communes, départements et régions) d'améliorer la visibilité du label, en l'intégrant sur leurs supports de communication (site internet, bulletins municipaux, affiches...). Les panneaux ont profité d'un graphisme plus contemporain avec la mention 'Le label national de la qualité de vie' afin d'appuyer sa prise en compte de tous les éléments composant le cadre de vie. Un autre travail a concerné la mise à jour du site internet qui fait désormais la part belle aux communes labellisées, à des démarches communales

exemplaires et des actualités du réseau. Afin de développer les supports de communication et de promotion, deux films ont été conçus : un clip de présentation du label et un film pédagogique pour expliquer les critères de la grille nationale d'évaluation" souligne Martine Lesage.

Enfin, un ouvrage anniversaire a été édité et présenté lors de cette remise des prix : "l'Album des 60 ans du label" qui présente le témoignage d'élus de régions, départements et communes, qu'ils s'agissent de grandes villes ou de petits villages, résolument engagés dans la démarche et qui relatent en quoi le label est utile pour mettre en œuvre une politique d'amélioration du cadre de vie.

Un nouveau président issu des collectivités locales

Le profil du nouveau président du CNVVF, Thibaut Beauté, montre bien le tournant pris par le label : pour la première fois, celui-ci n'est pas un représentant de l'État mais des collectivités locales. Ancien

directeur général des services techniques au sein de plusieurs villes, directeur général adjoint (DGA) à l'agglomération de Cergy-Pontoise et maire du village de Notre-Dame-de-l'Isle dans l'Eure, il apporte sa connaissance du terrain et sa vision transversale de gestion et d'aménagement de l'espace public. "Mettre tout le monde autour de la table, pour établir une politique durable d'aménagement du territoire, où le végétal est un des principaux leviers d'action", telle est sa philosophie. Et comme le précise Martine Lesage, "cela correspond bien à l'esprit du label qui est une sorte de couteau suisse pour les élus et techniciens communaux. Grâce à son approche transverse, il joue sur l'attractivité économique et touristique, l'animation et le développement de lien social, l'environnement et la biodiversité et, enfin, le paysage. Cela explique pourquoi les communes sont de plus en plus nombreuses à vouloir être labellisées. C'est aussi un signe fort de reconnaissance nationale pour la politique volontaire qu'ils

ont conduit en faveur d'un cadre de vie attractif pour les habitants et les visiteurs".

Les visites estivales : le végétal à la côte !

L'été dernier, le jury national a pu arpenter le pays et découvrir des communes toujours plus engagées dans la végétalisation de leur territoire. "C'est une grande satisfaction pour l'ensemble des jurés nationaux : le palmarès compte cette année 50 lauréats, ce qui est un record, entre Fleurs d'Or, 4 Fleurs et Prix nationaux. Les villes et villages sont donc de plus en plus nombreux à intégrer la dimension végétale dans leur urbanisation et, cela, dans une recherche d'excellence. Le paysage local est valorisé grâce à des plantations très variées et souvent identitaires (massifs, haies, arbres...). Parmi les tendances, on observe une généralisation de la plantation des pieds d'arbres, ou encore la création de massifs accueillant la biodiversité. Les massifs fleuris sont de plus en plus événementiels, avec des thématiques fortes souvent liées à la protection de la nature. Ces thématiques sont très motivantes pour les jardiniers qui expriment ainsi toute leur imagination et leur talent. Autre belle surprise : malgré la canicule et la sécheresse, nous avons pu admirer des plantations de qualité qui ne semblaient pas souffrir du manque d'eau. Cela

signifie bien que le label encourage des pratiques de végétalisation durable qui, grâce à une palette adaptée, permet de supporter les épisodes climatiques exceptionnels qui devraient se généraliser. Le label récompense donc une stratégie cohérente de gestion des espaces verts : les jardiniers ont su s'adapter aux nouvelles contraintes, ce sont des experts" affirme la directrice du CNVVF.

Assises nationales : une diversité d'intervenants

La Ville d'Aix-les-Bains a accueilli de la plus belle des façons les 16^e Assises nationales du label Villes et Villages Fleuris, en novembre dernier. Près de 400 personnes sur deux jours ont pu profiter d'un programme riche, animé par une variété d'intervenants, tous passionnés et passionnants. Pour la première fois, un grand témoin est intervenu : l'alpiniste Christophe Dumarest, dont le père et le grand-père étaient pépiniéristes, et qui a séduit l'auditoire. "Agents, élus, professionnels de comité de tourisme ou de CAUE, et experts du végétal sont intervenus autour de trois axes principaux : '60 ans au service de la qualité de vie', 'le citoyen au cœur de notre action' et 'le cadre de vie, un attrait touristique majeur' ont déclinés les différents visages du label. Il y avait une belle énergie,

cette journée répondant aux besoins des membres du réseau de se retrouver, d'échanger leurs expériences et leurs idées. L'accent a été mis sur le rôle du végétal face au changement climatique : les communes reconsidèrent chaque jour un peu plus la place du végétal en ville. Celui-ci revient dans le top 5 des investissements communaux, alors que les espaces verts ont été pendant bien longtemps parmi les moins bien dotés des budgets municipaux. C'est nécessaire aujourd'hui car, pour bien vivre dans la ville de demain, il faut protéger les habitants de la chaleur. Le végétal, et notamment l'arbre, ont alors un rôle crucial à jouer" milite Martine Lesage.

Projets en cours

A la question, "pensez-vous intégrer des critères clairement formulés autour de l'adaptation au changement climatique ?", Martine Lesage répond : "tout est déjà là !". En effet, la prise en compte et les solutions d'adaptation au changement climatique sont distillées au travers des nombreux critères de la grille nationale d'évaluation. "A l'image de la gestion raisonnée des ressources (récupération des eaux de pluie), la sélection d'une palette végétale adaptée et peu gourmande en eau, la valorisation des produits de taille en paillage (limitation

de l'arrosage)... C'est donc un label résolument d'actualité !" s'exclame Martine Lesage. Celle-ci conclue par les réflexions et chantiers en cours du CNVVF : "nous travaillons sur l'évolution du règlement, face à la complexité des recompositions territoriales (communes nouvelles, grandes régions). L'objectif est d'adapter l'organisation du label à l'évolution des institutions locales. En effet, une organisation uniforme sur le territoire n'est sans doute plus envisageable. Celle-ci sera plus souple et permettra aux départements et aux régions de choisir le fonctionnement le mieux adapté, pour les jurys et les attributions de fleurs notamment. Nous proposerons de nouveaux outils aux réseaux départementaux et régionaux pour communiquer et des conseils pour les communes qui souhaitent entrer dans la labellisation".

Ainsi se conclut donc cet anniversaire, relayé de la plus belle façon par les départements et régions qui sont nombreux à avoir créé des prix spéciaux '60 ans' pour l'occasion. Sans oublier de saluer le petit village de Saint-Josse-sur-Mer, dans le Pas-de-Calais, qui a reçu le 'prix spécial des 60 ans' de la part du CNVVF, pour son engagement total dans la démarche depuis ses débuts...



60 ans d'histoire, d'expériences et de bonheur partagé !

Édité par le CNVVF, à l'occasion des 60 ans du label.

Cet album présente l'engagement et l'excellence des territoires. Les élus témoignent de leur engagement en faveur de ce label national de la qualité de vie et comment il constitue un outil d'aide quotidien pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants, préserver l'identité de leurs territoires, tout en développant leur attractivité.

Bon de commande

24 € TTC x =€

Nous vous adressons ci-joint le règlement à l'ordre des Editions de Bionnay et nous désirons recevoir la facture correspondante.

Nous réglerons par mandat administratif à réception de la facture.
Crédit agricole St Etienne Wilson :
14506 00044 51775107060 62.

Raison sociale :
Nom :
Prénom :
Adresse :
CP - Ville :
E-mail :

À retourner aux Editions de Bionnay
493 Route du Château de Bionnay
69640 Lacenas

Fax : 04 37 55 08 11

E-mail : leseditionsdebionnay@orange.fr